

10 Faits divers & Justice

Découverte macabre dans un canal à Makokou

Noyade ou meurtre maquillé ?



Le corps dans la position où il a été découvert.



Cette découverte a plongé la commune de Makokou dans la stupéfaction.

d'usage.

« Il est encore très tôt pour que nous nous prononcions sur les circonstances exactes de cette mort », tels sont les premiers mots prononcés par un Officier de police judiciaire (OPJ). D'après les premières observations des enquêteurs, le macchabée, trouvé dans une position étonnante pour un cadavre - il avait les deux bras tendus vers le ciel - était torse nu. Il a fallu attendre l'arrivée des médecins et des piroguiers, vers 15 heures,

pour extraire la dépouille du canal.

A ce stade, rien ne permet de dire de quoi est mort cet inconnu. Tout au moins, a-t-on appris que le lieu de la découverte macabre serait très fréquenté par des hordes de jeunes, qui s'y retrouvent régulièrement pour consommer des stupéfiants.

« Il se peut que la victime se soit noyée et que ses compagnons ont tout simplement décidé d'observer l'omerta », suppose une source militaire proche de

la direction des investigations de la brigade de gendarmerie de Makokou.

Une autre source évoque l'éventualité d'un crime maquillé en noyade. Précisant que le jeune homme aurait été tué, avant d'être jeté par la suite dans le point d'eau.

Le procureur de la République près le tribunal de première instance de Makokou a instruit les OPJ en charge de ce dossier, afin que toute la lumière soit faite à ce sujet. Affaire à suivre.

cause. La dépouille d'un jeune homme, non encore identifié jusqu'à l'heure où nous mettions sous presse hier, a été découverte par des riverains dans un canal. Informés de la situation, les agents de la brigade de gendarmerie de cette localité sont arrivés sur les lieux, vers 12 heures pour le constat

SCOM

Libreville/Gabon

LA stupeur était à son comble, ce jeudi 26 octobre 2017, à Mbolobolo 3, un quartier de Makokou, le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo. Et pour

Vol d'un véhicule à Louis

Le suspect se servait des clés passe-partout



Copain Siasia aurait reconnu les faits lors de son audition.



Le véhicule volé trouvé entre les mains du suspect au Haut-de-Gué-Gué.

COE

Libreville/Gabon

UN jeune Gabonais d'une vingtaine d'années, Copain Siasia, est depuis quelques jours en garde à vue dans les geôles de l'Etat-major de police d'investigations judiciaires (EMPIJ) pour avoir volé, jeudi 12 octobre dernier, un véhicule au quartier Louis, dans le premier arrondissement de la

commune de Libreville.

Interrogé dans les locaux de la police, Copain Siasia a révélé détenir des clés passe-partout, qui lui permettent d'ouvrir sans difficulté des véhicules.

C'est par ce procédé, semble-t-il, qu'il réussit à s'emparer du Toyota Corolla de couleur rouge, immatriculé DT 700 AA, qu'il aperçoit à Louis alors qu'il est de passage, ce jeudi 12 octobre aux environs de 20 heures.

Par la suite, Copain Siasia choisit d'exploiter le véhicule volé dans l'activité de transport suburbain.

Entre-temps, le propriétaire légitime, ayant constaté la disparition de son bien, saisit la police d'une plainte contre X, et les investigations des enquêteurs affectés à la tâche ne tardent pas à porter leurs fruits.

En effet, cinq jours plus tard, alors que Siasia cir-

cule du côté du quartier Haut-De-Gué-Gué, avec un "client" à bord, il est interpellé. Lors de l'interrogatoire au poste où il est conduit par la suite, le mis en cause ne met pas de temps pour se livrer à des aveux.

Alors que l'EMPIJ est sur le point de boucler l'enquête préliminaire sur le suspect, ses services enregistrent, dans la foulée, d'autres plaintes déposées par des

personnes disant avoir été victimes de vols à la tire en empruntant le Toyota Corolla dérobé et conduit par Copain Siasia. L'enquête se poursuit donc, pour connaître l'identité des individus qui ont pu commettre ces actes à bord de l'automobile volée.

Pendant ce temps, Copain Siasia attend d'être présenté devant le parquet de Libreville pour être fixé sur son propre sort.

Faits d'ailleurs

Il s'évade de prison pour souhaiter un bon anniversaire à sa fille

Un détenu de la maison d'arrêt de Béthune (France) a bénéficié d'une permission de sortie pour participer à un atelier culturel à Noeux. Mais il s'est rappelé que, ce jour là, c'était l'anniversaire de sa fille. Il s'est alors enfui et a marché jusqu'à Bruay, à travers les champs, pour aller embrasser sa fille de 5 ans qui fêtait son anniversaire. L'homme, âgé de 34 ans, a passé 15-30 minutes avec son enfant puis il a appelé la police pour se rendre. Pour cette évasion, Mickaël a été condamné à 3 mois de prison supplémentaires, ce qui repoussera sa date de libération, jusqu'ici fixée à novembre 2018.

Un enfant en soins intensifs après une simple toux

Reuben, 3 ans, était de retour d'une promenade avec ses parents au Lake District lorsqu'il a été pris d'une quinte de toux. Ses géniteurs ont alors consulté leur médecin qui a diagnostiqué une simple toux due à un coup de froid. Mais, durant la nuit, le mal n'est pas passé et l'enfant commençait à étouffer. Ils ont alors consulté un second médecin qui a diagnostiqué une toux "aboyante" qui bloque les voies respiratoires. Le garçonnet a immédiatement été transporté à l'hôpital de Newcastle où il a été placé en soins intensifs. Aujourd'hui, Reuben montre des signes d'amélioration mais reste toujours hospitalisé.

La tueuse en série démembrait ses victimes par plaisir sexuel

La tueuse en série Elena Lobacheva, surnommée "La Fiancée de Chucky", était jugée avec 4 hommes par un tribunal en Russie pour avoir assassiné 14 sans-abri parce qu'ils voulaient «nettoyer» Moscou des «vagabonds et des ivrognes». La dame, âgée de 27 ans, démembrait ses victimes avec un couteau par pur plaisir sexuel. Elle a déclaré avoir été inspirée par le film d'horreur "La Fiancée de Chucky" sorti en 1998. Ce film était devenu une sorte d'obsession pour Elena Lobacheva qui a un tatouage de la poupée maléfique sur son épaule, afin "d'avoir tout le temps sa poupée favorite avec elle". Le gang a finalement été interpellé. Elena a été condamnée à 13 ans de prison.

Rassemblés par JNE